

Plan de Prévention des Risques Technologiques MSD - ST-GERMAIN-LAPRADE

Plan de zonage réglementaire

Légende

- Zonage réglementaire**
-  Zone grise : Enceinte MSD
 -  Zone bleue B1
 -  Zone bleue B2
 -  Périmètre d'exposition au risque
 -  Limite parcellaire

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ A
 L'ARRÊTE PRÉFECTORAL N° 2012
 EN DATE DU :

